



Santé

En République tchèque, de nombreux centres de santé répondent à des normes de qualité supérieure, comparables à celles des meilleurs centres d'Europe occidentale et des États-Unis.

Les soins de santé en République tchèque sont payés sur la base des contributions de votre salaire (si vous travaillez pour un employeur tchèque). À cette fin, 4,5% de votre salaire brut seront déduits et Accenture versera un montant égal à 9% de votre salaire brut.

La contribution de l'assurance maladie est versée à une compagnie d'assurance maladie publique. Accenture a conclu un accord avec la compagnie générale d'assurance maladie de la République tchèque, www.vzp.cz ou "VZP", comme il est généralement connu. VZP est la plus grande compagnie d'assurance maladie du pays et a l'habitude de travailler avec des étrangers. Il a des bureaux dans toute la République tchèque.

Chaque employé est automatiquement assuré par VZP au début de son emploi chez Accenture. Les employés reçoivent la carte d'assurance dans les trois mois suivant le début de leur emploi. Vous devriez le garder avec vous à tout moment et le montrer chaque fois que vous allez à l'hôpital ou consultez un médecin.

Si vous avez besoin d'un médecin pour une consultation médicale ou un traitement avant l'émission de votre carte d'assurance, il est possible d'utiliser un document temporaire remplaçant la carte plastique. Le document temporaire est envoyé automatiquement par courrier électronique à votre adresse Accenture dans un délai de deux semaines environ à compter du début de votre emploi, ou vous pouvez aller le chercher directement dans n'importe quelle succursale de VZP.

En règle générale, la plupart des médecins contractent avec VZP. Une liste des services médicaux en anglais passés avec VZP est fournie sur notre portail d'informations, auquel vous aurez accès en tant qu'employé.

L'assurance maladie couvre tous les soins de santé courants dans tout établissement médical qui passe un contrat avec VZP:

- Traitement ambulatoire et hospitalier
- Les urgences
- La prévention
- Médicaments d'ordonnance
- Soins dentaires de base (Veuillez noter que des frais supplémentaires peuvent être facturés pour le matériel de dentisterie et les services supplémentaires.)

Une liste complète des services couverts par l'assurance est également disponible sur notre portail d'informations.